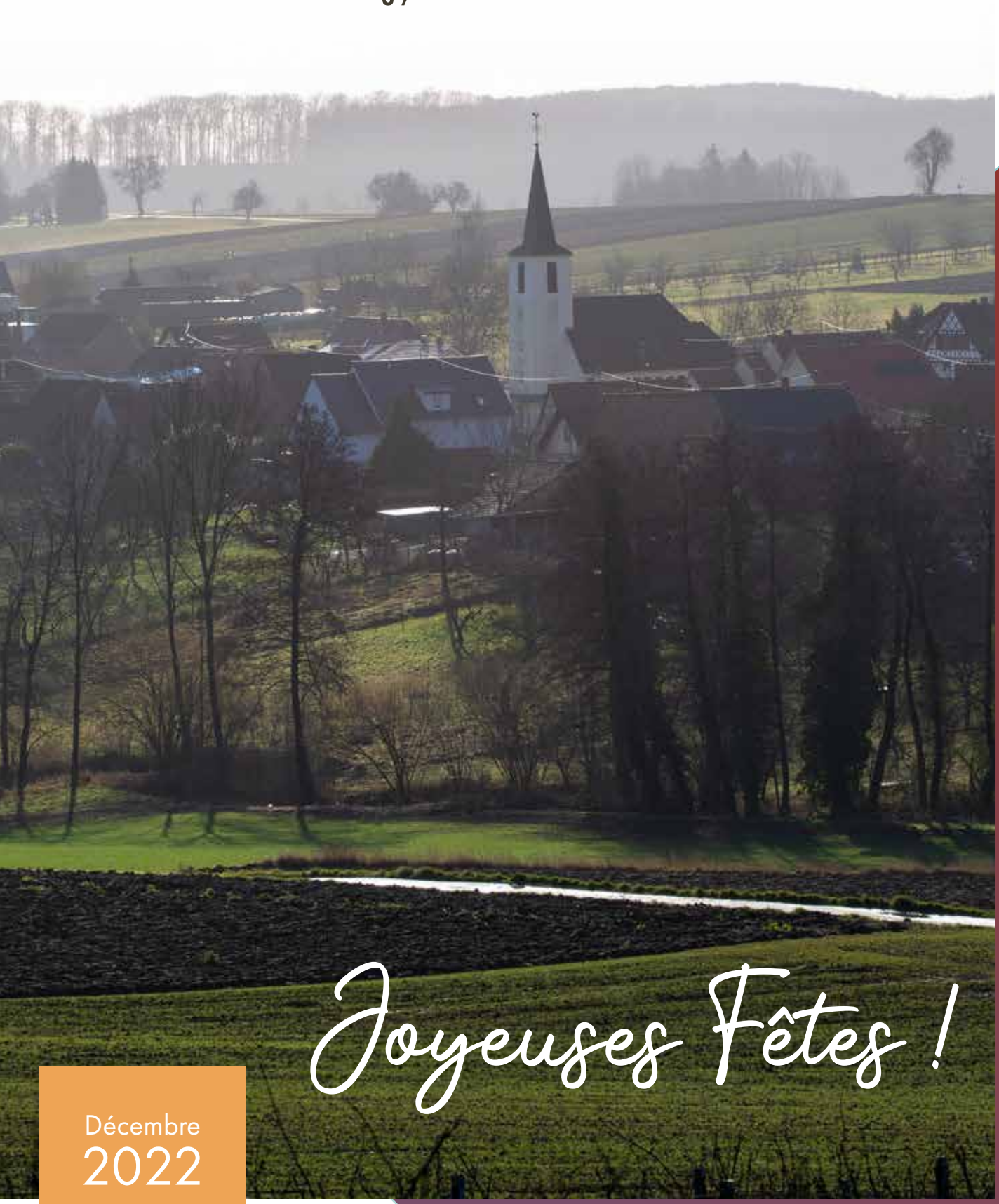
S'Kleeblattel

In Kleeborg isch gut laawe

Commune de Cleebourg / Bremmelbach



Joyeuses Fêtes !

Décembre
2022

Votre magazine d'informations locales
Commune de Cleebourg et Bremmelbach

Le Mot du Maire

2022 se termine et nous constatons que les crises succèdent aux crises et que la situation est complexe et difficile pour tous. L'augmentation des prix, que ce soit de l'énergie ou des matériaux, l'augmentation du coût de la vie tout simplement, font que particuliers et collectivités connaissent de nouvelles difficultés. Malgré toutes ces contraintes votre conseil municipal tient le cap et met tout en œuvre pour que l'économie de notre commune soit au mieux de vos intérêts.

Nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau organiser le repas des aînés qui cette année 2023 aura lieu le 15 janvier. Un beau moment de rencontre après ces deux années de crise sanitaire.

Cette année 2022 a vu la mise en place de notre dispositif d'amélioration du fleurissement communal. Les portiques installés le long de la rue principale ont été fleuris et nous avons eu de bons retours des habitants et touristes qui ont apprécié cet effort budgétaire conséquent. Il en va de l'attractivité de notre village. Des travaux ont également été réalisés à Cleebourg et Bremmelbach pour les aires de jeux, les abris – bus et l'aménagement de l'emplacement du futur atelier communal qui sera construit en 2023.

Nous avons travaillé avec la communauté de communes et l'association foncière sur le projet d'itinéraires cyclables qui va irriguer le territoire. Ce projet se concrétise, l'axe Hatten – véloroute du Rhin (connexion entre Schleithal et Wissembourg) est déjà réalisé, il reste à mettre en place la signalisation. Les travaux de l'axe Wissembourg – Betschdorf débuteront en janvier et le secteur de Cleebourg sera en chantier au premier trimestre. Le calendrier précis vous sera communiqué, le vignoble étant concerné. Cette opération est d'un grand intérêt pour le territoire et permettra de remettre à neuf une grande partie des chemins communaux ou de l'Association foncière qui étaient en très mauvais état.



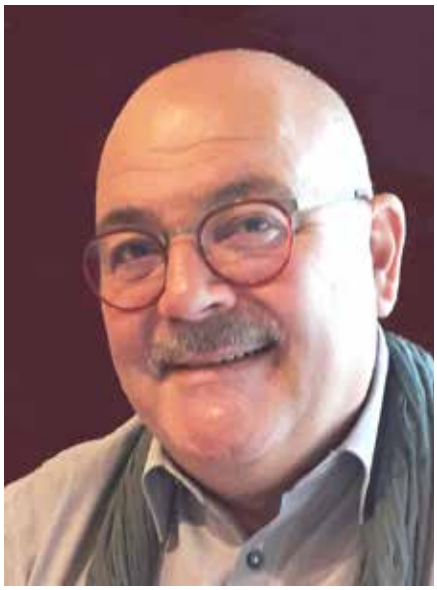
Dans ce bulletin vous trouverez un article historique : « A Cleebourg, une histoire de vitrail.. » rédigé par Monsieur Sorgius, un grand merci à lui pour ces informations intéressantes qui vous feront découvrir qui était Magdalena Steiner dont le nom figure sur un des vitraux de notre église catholique.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin. Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année. Que 2023 vous garde en pleine santé. Belles fêtes de fin d'année en famille *un e guëter Rùtsch ins neje Johr.*

Soyez prudents, prenez soin de vous.

Serge Strappazon
maire de Cleebourg Bremmelbach

Le Mot du Maire délégué



L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent ! Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapins et décorations ont pris place dans le village grâce à une équipe de bénévoles motivés.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons toujours rester prudents et vigilants. A cette épidémie s'est rajoutée la guerre en Ukraine. Il nous paraissait inconcevable que les horreurs de la guerre affectent à nouveau l'Europe, et pourtant de nombreuses familles ont dû fuir leur pays. Dans ce contexte particulier, la commune a hébergé l'une d'elles à Bremmelbach dans la maison de l'école, celle-ci s'est bien intégrée dans le village.

Grâce aux travaux et à l'aménagement de la nouvelle mairie annexe, un conseil municipal s'est déroulé à Bremmelbach, une première dans la vie de notre village !

La vente de l'ancienne mairie nous a obligé à trouver un nouvel endroit pour le ramassage scolaire, il se situe maintenant à l'entrée du city parc, ce dernier a vu arriver un espace sportif avec un aménagement global. La jeunesse n'est pas oubliée au village.

Au S'Basestuebel, chez Marc, notre restaurateur local poursuit la tradition en ayant été intronisé Maître de la Confrérie du véritable Flammkueche d'Alsace. A déguster sans modération !

En attendant l'année 2023, je vous souhaite à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Dominique DEMANGE
maire délégué

Les Voeux



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'approche de la nouvelle année, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous afin de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches. Ces fêtes nous permettront de vivre de beaux moments de partage et de retrouver nos familles.
Je souhaite d'ores et déjà remercier toutes les personnes qui seront mobilisées durant ces fêtes par des missions de service public.

Également, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui seront seules, qui sont touchées par une maladie ou endeuillées, ensemble faisons preuve de bienveillance en partageant une présence, quelques mots, un repas avec nos voisins et nos aînés.
Après treize années de mandat au service de ma commune, cette année 2022 a été pour moi l'occasion de découvrir le mandat de députée. L'exercice de ce mandat n'est pas simple tant nous sommes mobilisés à Paris ce qui, à de nombreux moments, me mine en ne me permettant pas de passer plus de temps avec vous.

Membre de la commission des affaires étrangères cela m'a permis d'affermir mon intérêt pour nos enjeux transfrontaliers, cet intérêt est également renforcé par ma présence à l'assemblée parlementaire franco-allemande et par mon mandat de vice-présidente de la délégation auprès du Conseil de l'Europe.

Depuis mon élection, sans relâche, je porte au plus haut ces problématiques qui vous sont importantes et, par exemple, je suis au travail afin que des solutions soient apportées aux difficultés liées à la double-imposition et que les conditions au recours du travail frontalier soient élargies et sécurisées.

Cette année a été marquée par le retour de la guerre en Europe, la guerre hybride que mène la Russie crée des difficultés dans l'approvisionnement des énergies et génère une forte augmentation de leurs prix.

Face à cette situation, nous avons voté en faveur du renouvellement du bouclier tarifaire qui s'appliquera en 2023 et vous protégera en empêchant une augmentation des prix de l'énergie supérieure à 15%; de même que nous avons voté en faveur de la mise en place d'un filet de sécurité qui accompagne financièrement nos collectivités territoriales face à ces hausses de prix.

Par ailleurs, nous avons voté la loi LOPMI qui permet une augmentation importante des moyens destinés à nos forces de police et de gendarmerie afin d'améliorer notre sécurité du quotidien.

Les fêtes à venir et leurs moments de convivialité seront une nouvelle occasion de venir à votre rencontre et d'être à votre écoute, dans nos beaux villages et bourgs-centres du Nord Alsace.

En vous souhaitant de merveilleuses fêtes et une année 2023 pleine de promesses, remplie de douces surprises et de rêves exaucés en pagaille, pour une vraie bouffée de bonheur.

E gleckliches nejes johr und Alles Gute !

Stéphanie KOCHERT



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2022 se termine avec son florilège d'éléments marquants qui impactent notre quotidien. Face aux incertitudes et difficultés induites par la pandémie, la guerre sur le continent européen, le réchauffement climatique..., la région mène une politique de protection de ses habitants, de transformation du territoire et d'innovation dans de nombreux domaines.

Avec un taux d'inflation élevé, protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens est une préoccupation majeure de nos orientations budgétaires. Ainsi pour notre jeunesse, la région a fait le choix de ne pas augmenter les transports scolaires, les repas des lycées et d'absorber les surcouts énergétiques des lycées pour préserver les moyens éducatifs.

Le développement durable est le fil conducteur de toutes nos stratégies régionales. Que ce soit la montée en charge progressive des offres de transport ferroviaires qui passe par plus de 27 millions d'euros engagés par la région sur les quatre lignes d'Alsace du Nord sur la période 2020-2022 pour éviter les ralentissements, ou encore les nombreuses aides apportées aux communes, aux entreprises, aux associations et aux particuliers, notamment pour la rénovation énergétique ou le remplacement du système de chauffage, notre volonté est d'accompagner chacun pour transformer notre région et répondre aux défis énergétiques et climatiques.

La région a également adopté en 2022 un plan pluriannuel « 500 relocalisations » pour dynamiser et renforcer notre tissu industriel et créer des emplois. 90 entreprises ont d'ores et déjà été accompagnées à cet effet et de nombreuses autres entreprises ont bénéficié de l'aide à l'investissement.

En dehors de ses compétences propres, la Région partage, avec les autres collectivités, la compétence culture, sport, promotion des langues régionales, éducation populaire, tourisme... et accompagne de ce fait de très nombreuses structures et associations locales qui sont l'âme de nos territoires.

Pour en savoir davantage, retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur : https://www.grandest.fr/aides/

Ou contactez-nous à la
maison.saverne-haguenau@grandest.fr,
tél : 03 88 03 40 80

Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit chaleureuse et remplie de satisfactions

Ich winsch eich e gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit!

Evelyne Isinger - Salmbach
Conseillère régionale,
déléguée aux mobilités transfrontalières

evelyne.isinger@grandest.fr

Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents dont 10 Conseillers d'Alsace et 468 agents sur le Territoire Nord Alsace (qui couvre les 5 cantons de Wissembourg, Reichshoffen, Haguenau, Bischwiller et Brumath) est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. La CeA a ainsi été lauréate en 2022 d'un prix Territoria d'Or pour la simplification de ces courriers administratifs, car il est important que les citoyens comprennent les décisions qui les concernent. La CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

En 2022, nous avons sur notre canton de Wissembourg soutenus la réalisation de 37 km d'itinéraires cyclables à hauteur de 2,5 M€. Nous avons aussi versé 40,6 M€ de prestations individuelles sur l'ensemble du territoire Nord (APA, PCH, RSA).
Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 M€ d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg

« Mir wìnsche Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »



Conception : Collectivité européenne d'Alsace / Novembre 2022 / Dessins : Yannick Lefrançois.

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / **www.alsace.eu**
Vos élus : paul.heintz.elu@alsace.eu / stephanie.kochert.elue@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

Etat Civil

Naissances

CLEEBOURG

- Flora - 30/12/2021

Kathrin BUNDE et Luc SIMMONS

- Charli - 18/05/2022

Noémie FRISON et Pascal SCHAB

- Ava, Enoa - 02/06/2022

Léa LAMBERT et Virgil RIEGER

- Lina - 14/08/2022

Louanne FRIEDERICH et Alexis HAESSIG

- Rose - 14/08/2022

Louanne FRIEDERICH et Alexis HAESSIG

BREMMELBACH

- Maëlle, Marie, Bernadette - 21/06/2022

Stéphanie REIFFSTECK et Bruno BLATTNER

- Diana - 26/10/2021

Océane LAME et Pierre WLODARCSAK

Mariages

CLEEBOURG

- 25/06/2022

Léa ALVAREZ et Maxime GAUDRON

- 27/08/2022

Anne-Lyse SCHNEIDER et Damien NERRIERE

- 09/09/2022

Carmen ORTH et Jérémy BAUMGARTEN

- 17/09/2022

Marina STADTLER et Sébastien STURM

Décès

CLEEBOURG

- Mme JAUTZY Henriette - 09/01/2022
- Mme PFLUG (née HALLER) Madeleine - 13/01/2022
- Mme WARTHMANN (née SANDNER) Madeleine - 28/02/2022
- M. JACKY Emile - 11/06/2022
- M. JAM Jacky - 30/07/2022
- M. GIROLT Jacqui - 30/09/2022
- Mme JAUTZY (née FRANK) Elise - 09/10/2022
- Mme STADTLER Odette - 16/10/2022

BREMMELBACH

- Mme STARCK (née VOLKRINGER) Lucie - 18/04/2022
- M. FILSER Yves - 29/06/2022
- Mme RECHER Alice - 03/10/2022
- M. WALTZ Armand - 25/11/2022

Anniversaires

- 13/01/2022 – Mme MATTEL née DEISS Rosalie – 85 ans
- 13/04/2022 – Mme MAYER née WEISSGERBER Marguerite - 80 ans
- 30/05/2022 – Mme SORGIUS née STEINER Marie Thérèse - 90 ans
- 18/06/2022 – Mme HAURY née SCHMITT Fried - 85 ans
- 09/07/2021 – M. BRUG Gérard - 80 ans
- 14/07/2022 - Mme JACKY née SCHMITT Emilie - 85 ans
- 04/08/2022 - Mme WAGNER née WEISS Jeanne - 90 ans
- 25/09/2022 - Mme WAGNER née EINHORN Marie Thérèse - 80 ans
- 27/09/2022 - Mme JACKY née GEMMRICH Louise - 80 ans
- 07/12/2022 - M. BECKER Bernard - 85 ans

Anniversaires de mariage

- 21 février 2022 - 65 ans

M. et Mme NIESS Georges et Emmy

- 24 février 2022 - 60 ans

M. et Mme MAYER Lucien et Marguerite

- 1er mars 2022 - 60 ans

M. et Mme MOTZ Albert et Louise

- 12 mai 2022 - 55 ans

M. et Mme DESMARRES Claude et Madeleine

- 2 septembre 2022 - 50 ans

M. et Mme KLEIN Jean-Paul et Anne

- 10 novembre 2022 - 60 ans

M. et Mme SCHWENKER Jean-Pierre et Monique



En 2023, un atelier municipal opérationnel

Le conseil municipal a validé l'opération de construction d'un atelier municipal pour les besoins de la commune. En effet l'atelier actuel, réduit en surface n'est pas fonctionnel. Nous avons besoin d'un espace de travail suffisant pour assurer des travaux d'hiver, entretien de mobilier par exemple qu'il faut réaliser en intérieur. Nous manquons aussi de place pour le stockage des éléments indispensables à la vie courante communale comme les panneaux de circulation, panneaux de chantiers, accessoires d'éclairage ou de voirie, barrières etc . Par ailleurs nos matériels destinés aux fêtes traditionnelles sont stockés un peu partout entre Cleebourg et Bremmelbach . Un grand merci à Madame Ott Marlyse qui nous prête gracieusement une partie de sa grange pour ce stockage.

L'opération a donc été étudiée et nous avons soumis aux délibérations du conseil municipal une esquisse réalisée par notre secrétaire Monsieur Laurent Mercier. Ce projet a été validé, nous avons rédigé les marchés, consulté les entreprises et notifié les commandes. Les travaux commenceront fin février début Mars pour une livraison en fin d'année.

Dès cette année nous avons débroussaillé le terrain à l'extrémité du parking de la salle des fêtes et assuré les premiers terrassements du terrain avec l'entreprise RUFFY.

Le bâtiment réalisé nous poursuivrons avec l'aménagement du parking devant le stade.

Le premier M.Kube a été installé à Bremmelbach





Le module installé à Bremmelbach est un des cinq modèles standards proposés. Il s'agit d'un espace sportif et de détente en ossature bois de sapin de 9 m^2 , avec un toit de 16 m^2 composé de trois agrès de sport que sont la chaise romaine, le step fixe et l'échelle de traction, et quatre accessoires de jeux pour les enfants, deux balançoires, un toboggan et un mur d'escalade. Cet équipement à les avantages d'être modulable, de pouvoir être installé sur tout type de terrain, de s'intégrer parfaitement dans le paysage, de pouvoir intéresser adultes et petits et d'être fabriqué en bois, avec le concours d'une scierie et d'entreprises locales (pour la charpente et les pièces métalliques).

Concernant le financement de l'équipement de 18 800 euros, les conseillers d'Alsace Stéphanie Kochert et Paul Heintz ont apporté leur soutien, comme M. Khlor, habitant du village, qui a fait un don pour améliorer le site au profit des familles par la création d'un terrain de pétanque, d'une table de pique-nique et d'un abri bus typique. Un tout qui restera en harmonie avec cette nouvelle aire de jeu pour les adultes et les enfants du village.

Par ailleurs, un nouvel abri bus en ossature bois a été installé Route de Hunspach.

Plan vélo, avancement des travaux

La plan vélo des communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre Forêt entre dans sa phase opérationnelle. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise EJL pour un montant total de 3 517 116 € pour la réalisation des axes A et B.

L'aménagement des itinéraires cyclables a démarré au mois de septembre 2022 par les travaux de l'axe B reliant Hatten à la Véloroute de la Lauter (RD 244) en passant par les communes d'Oberroedern, Stundwiller, Aschbach, Niederseebach, Seebach et le lieudit Geitershof. La fin des travaux pour cet axe est prévue fin juin 2023 sous couvert de l'installation des passerelles au niveau de l'Outre-Forêt.

Les travaux de l'axe A Wissembourg - Soultz-sous-Forêts - Betschdorf sont quant à eux programmés en 2023 et démarreront début d'année par la partie nord.

Au niveau du Pays de Wissembourg, ces itinéraires cyclables sont réalisés sur des chemins ruraux existants ou des chemins d'associations foncières, et ce dans une logique de sobriété foncière pour limiter la consommation de terres agricoles. Sur certains tronçons, l'aménagement de l'itinéraire cyclable se fera à partir de la réutilisation de matériaux existants. Pendant la durée des travaux, ces chemins ne seront alors pas utilisables par les engins agricoles sur une période de 3 semaines. Ces restrictions seront communiquées par des panneaux spécifiques mis en place par l'entreprise EJL.

Une fois les travaux achevés, les chemins aménagés pour les itinéraires cyclables demeureront des outils de travail permettant aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers de cultiver leur terre. Ce partage sera signalé par le panneau ci-dessous « chemin partagé ». Lors de nos promenades, il sera donc important d'adopter un comportement responsable envers les divers usagers et la nature.



Source : Communauté de commune de l'Outre-Forêt.





Démarrage travaux d'aménagement cyclable



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE
INFORMATION AUX HABITANTS

Pays de Wissembourg

Mesdames, Messieurs,

L'aménagement d'itinéraires cyclables sur les territoires du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt entre dans sa phase opérationnelle à compter du 9 janvier 2023 pour les travaux de l'axe A reliant Wissembourg à Soultz-sous-Forêts et Betschdorf en passant par les communes d'Oberhoffen-lès Wissembourg et Cleebourg. La fin des travaux sur notre secteur est prévue fin mai 2023.

Cet itinéraire sera réalisé sur des chemins existants d'associations foncières et des chemins ruraux sur la quasi-totalité des tronçons hors agglomération du Pays de Wissembourg, et ce dans une logique de sobriété foncière pour limiter la consommation de terres agricoles. Seul un tronçon au Nord de Bremmelbach sera réalisé en site propre le long de la RD76.

Sur certaines portions des chemins d'associations foncières et ruraux, l'aménagement de l'itinéraire cyclable se fera à partir de la réutilisation de matériaux existants et de traitement de sol. Sur ces portions et pendant la durée des travaux, **ces chemins ne seront pas utilisables par les engins agricoles sur une période de 3 semaines**. Ces restrictions seront communiquées par des panneaux spécifiques mis en place par l'entreprise EJL. Merci de bien vouloir les respecter.

Randovosgesdunord.fr, le site qui vous facilite les randos

Une randonnée réussie, c'est une randonnée bien préparée

Le site web randovosgesdunord.fr propose une sélection des meilleurs circuits pédestres et cyclos entre Sarreguemines, Wissembourg et Saverne. Il fait la promotion des Vosges du Nord, fait découvrir les sentiers, les patrimoines naturels et bâtis. Mais aussi les offres des acteurs locaux du tourisme : hébergements, restaurants, musées...

Les Vosges du Nord sont un véritable paradis pour les randonneurs. 2 600 kilomètres de sentiers balisés sillonnent notre territoire. La nature nous offre des forêts préservées, des rochers spectaculaires, une faune et une flore remarquables. Nos anciens nous ont légué des citadelles vertigineuses, des étangs poissonneux, des paysages ouverts où les vergers et les haies sont encore présents. Depuis longtemps, le Club Vosgien et autres associations ont tracé des circuits, balisé des sentiers, entretenu des chemins, ils constituent une richesse unique en France. Aujourd'hui, la révolution numérique vient prolonger ce travail de terrain en permettant aux promeneurs de profiter pleinement de leurs balades.

La soixantaine d'itinéraires proposés, ont tous été parcourus, détaillés, photographiés et classifiés. Plusieurs critères de choix sont disponibles : difficulté, dénivelé, temps de parcours, praticabilité, liens externes vers les sites de renseignement etc. Vous sélectionnez vos parcours en fonction de vos envies, vous pouvez ensuite visualiser en image les points d'intérêts : patrimoine naturel ou bâti, points de vue, les offres touristiques : restauration, musées, hébergements, et même l'itinéraire en 3D ...

Les fonctionnalités du site sont nombreuses : consultation confortable sur tous types d'écrans, impression de l'itinéraire, partage sur les réseaux sociaux, télécharger le PDF, ou la trace GPX...

randovosgesdunord.fr, le site qui va vous donner envie de vous balader !

Flashez ce QR code pour accéder au site :



Des travaux de rénovation en perspective ?



Vous souhaitez restaurer une maison traditionnelle ? Savoir quels sont les matériaux et les techniques compatibles avec les supports existants, quels sont les financements possibles ? Les architectes-conseil du Parc vous répondent pour les constructions antérieures à 1948.

Après cette date, c'est le CAUE du Bas-Rhin qui prend le relais :
CAUE 67 à Strasbourg :
e-mail : caue@caue67.com
Tél : 03 88 15 02 30 - www.caue67.com

Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur les différentes étapes suivantes : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, amélioration énergétique, aides financières...

Mut'archi c'est quoi ?
L'objectif de cette politique mutualisée, appelée « Mut'archi » est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale en accompagnant les projets, en développant l'activité économique et en développant la connaissance autour du patrimoine bâti.

L'ensemble de la mission s'articule autour d'une thématique forte : l'éco-rénovation.
Un enjeu majeur face aux exigences de performance énergétique, de valorisation des spécificités de nos bâtis anciens et du renouvellement urbain. Pour assurer cette mission, le parc naturel régional des Vosges du nord et les communautés de communes, mutualisent deux architectes conseils de l'équipe du parc : C'est Anne BABOT (03 88 01 49 59) pour le secteur Est du Parc (Pays de Wissembourg) qui intervient pour accompagner des projets multiples qui répondent à des orientations définies en fonction des attentes et des priorités de chaque intercommunalité : inventaire, information- sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis (artisans, architectes, services instructeurs).

En complément de ces conseils : Retrouvez l'ensemble de informations nécessaires à la rénovation du bâti ancien sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » :
http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/

Accueil d'une famille ukrainienne à Bremmelbach

Dès le début des hostilités en Ukraine, la commune s'était mobilisée pour pouvoir accueillir éventuellement les premiers réfugiés.

L'appartement de l'ancienne école de Bremmelbach devait notamment été refait à neuf et, dans l'urgence, une équipe s'était constituée autour de l'ouvrier communal pour effectuer les travaux. Avec l'aide de Christian Jautzy et Paulo Dasilva, l'aménagement intérieur a pu être réalisé rapidement. Grâce à Madame Blandine Pfennig de Wissembourg, des meubles et le nécessaire pour vivre dignement ont pu être récupéré à Saint Avold avec l'aide des transports Jacky mettant un véhicule à notre disposition.

Dès que le logement a été meublé, une famille de trois générations s'est installée Olga la grand-mère, Victoriia, la fille et Vladyslava la petite-fille, le mari de Victoriia étant resté en Ukraine.

A leur arrivée, la famille ne présentant évidemment pas les garanties demandées habituellement, la commune l'a logée gratuitement. Là encore c'est la solidarité qui a œuvré. Parallèlement, petit à petit, elle s'est adaptée, la petite fille a été scolarisée à Wissembourg, la maman et la grand maman ont trouvé de l'emploi. Après concertation et examen de leurs ressources, elles ont pu signer un contrat de bail adapté à leur situation avec la commune.

Nous sommes heureux d'avoir pu aider cette famille et d'aider à son intégration au sein du village.



Un été chaud et brûlant

Cet été aura été particulièrement chaud et brûlant, des incendies particulièrement violents ont éclaté partout en France.

Sans avoir les mêmes conséquences, un feu de chaumes s'est déclaré vendredi 12 août vers 16 h le long de la D76, entre Cleebourg et Bremmelbach.

Environ deux hectares ont brûlé. Les pompiers de Wissembourg ont maitrisé le feu vers 17h30 et la circulation rétablie à 18h00.

Une déviation avait été mise en place par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et la BMO de Wissembourg. Le Psig et la brigade de Wissembourg étaient également sur place.

Un autre incendie particulier sur notre commune, à Cleebourg : un tracteur s'est enflammé au milieu d'un champ sur le versant donnant sur Rott : après intervention des gendarmes et des pompiers le feu a été éteint.





Bremmelbach, une belle équipe pour une belle déco

Depuis l'année dernière une belle équipe s'affaire à décorer le village en faisant participer les enfants. Depuis l'année dernière, de belles réalisations ont vu le jour grâce aux talents d'Alain et Jean Philippe, l'aide de Stéphane et les décoratrices Sonia, Sandrine, Nathalie, Marie Louise, Yolande et Béatrice, sans oublier les renforts de nos petites mains, Kelyan, Lucille, Léa, Eloen et Elisa.

L'équipe fait des émules au sein du village qui s'illumine et s'embellit à chaque fête, il y a notamment à l'ancienne mairie une belle calèche qui attire les photographes amateurs passant par là.

Nous avons déjà travaillé sur le fleurissement en 2022, mais nous avons encore des idées pour apporter des couleurs supplémentaires en 2023 dans le village.

.



Un été musical





Cet été nous avons retrouvé la **fête du crémant** après deux années où la crise sanitaire avait freiné les ardeurs de tous, organisateurs et public.
La trentième fête du crémant a connu un beau succès et un public nombreux était au rendez – vous pour ce weekend musical où tartes fambées, grillades ont été appréciées avec du vin de Cleebourg. Espérons que 2023 nous permettra de renouveler cette fête qui est maintenant un marqueur fort de l'été sur notre territoire. Bravo à notre musique la Vogesia pour l'organisation.



Cet été nous avons pu aussi assister à un festival organisé par l'association Franco - Allemande **Juggle Maniac** Le vendredi la soirée a été placée sous le signe du jazz. Outre les nuances musicales de la chanson et du folk, des tartes flambées ont été dégustées. Samedi, chansons de Cleebourg, Cynthia Colombo était là suivie d'un coktail musical d'indie et de pop avec un soupçon de hip-hop.



Nous sommes impatients de retrouver les événements musicaux 2023 !

Saint Nicolas

Saint Nicolas est passé par l'école de Cleebourg cette année encore et a déposé quelques friandises. Les enfants reconnaissants lui ont adressé un petit mot accompagné de bredles !







A Cleebourg, une histoire de vitrail

Quand on franchit la porte d'une église et que l'on s'avance dans la nef, le regard se dirige naturellement vers les vitraux par lesquels la lumière extérieure pénètre dans l'édifice et qui apportent cette luminosité si particulière. C'est le cas dans l'église Saint Gall de Cleebourg, où le visiteur peut se laisser surprendre, le matin, par la lumière du soleil levant qui illumine les trois vitraux du chœur, effet sans doute renforcé par la situation de l'église, un peu en hauteur, au pied du vignoble. Mais les vitraux ne se limitent pas à la seule lumière. Dans l'église de Cleebourg, les trois vitraux du chœur sont aussi des images. Le vitrail central est une représentation à la fois ecclésiastique et légendaire de Saint Gall auquel est consacrée l'église, puisqu'il apparait en évêque (alors qu'il a probablement toujours refusé cette dignité) mais aussi accompagné d'un ours. En effet, la légende dit qu'à ce moine irlandais (mort entre 627 et 645) venu, avec ses compagnons et son maître, christianiser une partie de l'Europe (Est de la Suisse, Sud-Ouest de l'Allemagne, l'Alsace), une nuit qu'il avait allumé du feu dans le désert (autrefois, zone non habitée. Saint Gall vivait en ermite), pour réchauffer son compagnon, un ours lui apporta du bois. Il était traditionnellement fêté le 16 octobre. Divers proverbes alsaciens rendaient cette date importante : le 16 octobre, les pommes doivent être dans le sac, et la vache à l'étable.

Les vitraux de gauche et de droite contrastent avec le vitrail central notamment en raison de l'âge des personnages représentés. Saint Gall est un homme très âgé (la légende dit qu'il serait mort à 99 ans), alors que le vitrail de gauche représente un personnage féminin très jeune et celui de droite un jeune homme. Comme les vitraux n'avaient pas seulement une fonction esthétique mais aussi une fonction didactique, le personnage féminin du vitrail de gauche devait-il inviter les femmes à s'installer dans les travées de gauche de l'église et le personnage masculin de droite devait-il inviter les hommes à s'installer dans les travées de droite ? Nous sommes à la fin du XIX^{ème} siècle, où hommes et femmes devaient se séparer à l'église.

Mais se limiter à cette interprétation serait rester très en deçà de l'intention de l'artiste (et de ses commanditaires) qui a réalisé les vitraux. Dans celui de droite, on peut reconnaître Jean – Baptiste, dans une représentation symboliquement très riche, portant dans sa main gauche l'Agneau de Dieu sur un livre et le montrant de sa main droite (c'est ainsi que Jean désigna Jésus lorsqu'il le vit : « Voici l'Agneau de Dieu. »). Le personnage de gauche représente Marie-Madeleine. Qui était Marie-Madeleine ? Il s'agit de Marie de Magdala, village au bord du lac de Tibériade, qui faisait partie du groupe de femmes qui suivaient Jésus et l'aidaient de leurs biens. Elle a assisté à la Passion et fut celle à qui le Christ se montra en premier (l'Evangile dit qu'il se montra à elle en jardinier). Marie-Madeleine a inspiré beaucoup d'artistes.

Elle est notamment reconnaissable dans les tableaux par son abondante et magnifique chevelure, que l'on peut remarquer aussi dans le vitrail de l'église Saint Gall.

Mais ce que le visiteur remarquera moins, parce que plus discrètes et situées dans la partie inférieure des vitraux, ce sont des inscriptions qui nous ramènent à l'époque de la construction de l'église. En effet le projet remonte à 1894, la première pierre fut posée le 24 avril 1898, en présence du curé Steffan de Wissembourg et du Kreissdirektor Heitz. L'église de style neo-gothique en grès des Vosges fut construite d'après les plans de l'architecte cantonnal Steller (Ewald ?) et terminée en 1899.

L'inscription latine que l'on peut lire au bas du vitrail central est la suivante : « Donum parochi aedificantis Fleck. 1899 » (littéralement ; don du curé édificateur Fleck. 1899). En effet le curé Fleck était en fonction à Cleebourg et c'est lui qui a eu l'initiative de la construction de l'église. Il faut comprendre que c'est lui le donateur du vitrail central.

De même pour le vitrail de droite qui porte la mention latine ; « Donum parochi Steffan. Weissenburg . 1899 » (littéralement : don du curé Steffan. Wissembourg. 1899). Le curé Steffan était en fonction à Wissembourg et c'est donc lui le donateur du vitrail de droite.

Quant au vitrail de gauche, il porte la mention : « Donum Magdalenae Steiner. Kleeburg.1899 » (littéralement : don de Magdalena Steiner. Cleebourg. 1899).

Et c'est cette personne qui nous intéresse ici. **Qui était Magdalena Steiner, la généreuse donatrice du vitrail de gauche, seule habitante de Cleebourg dont le nom figure dans l'église Saint Gall ?**

Il faut rappeler que la paroisse est propriétaire de l'église et donc on peut penser que d'autres habitants, paroissiens, ont apporté leur contribution financière à la construction de l'édifice mais seul le nom de cette femme apparait.

Que savons-nous d'elle ? Il est difficile de reconstituer une vie à partir de documents de l'Etat civil et de souvenirs de lointaines paroles. Le 18 avril 1919, Peter Steiner fait enregistrer le décès de Magdalena Knittel, née Steiner, sa cousine, survenu à 5h30, à la mairie de Cleebourg. Steiner Magdalena est née le 6 mai 1849 à Cleebourg. Elle était la fille de Eva Steiner (1821-1882) et de père inconnu. Elle est issue, comme son patronyme l'indique, d'une lignée de tailleurs de pierre. Elle s'est mariée le 18 novembre 1876 avec Franz Ludwig Knittel (né en 1854) qui exerçait le métier de Zimmermann (charpentier). Le couple habitait à l'actuel 17, rue du moulin, dans une maison qui a été détruite. Un enfant est né de cette union le 22 janvier 1882, une fille, Magdalena, malheureusement décédée à un jour, le 23 janvier 1882. La mère de Magdalena Steiner, Eva, est décédée la même année, le 21 mars 1882. Franz Knittel, quant à lui, est mort le 16 juillet 1890, à 36 ans. D'après ce que nous savons, Magdalena Steiner-Knittel, pour vivre, effectuait des travaux de couture pour les habitants du village et c'est donc une partie de ce qu'elle gagnait qui a servi à financer le vitrail de l'église.

Etonnant destin que celui de cette femme modeste qui aurait pu disparaître totalement de notre mémoire si son nom ne figurait pas sur ce vitrail. Enterrée au cimetiére de Cleebourg, son nom a disparu, puisque remplacé par d'autres membres de sa famille qui l'ont rejointe dans la même tombe.

Etonnant destin que celui de cette femme, née de père inconnu, dont le nom peut encore aujourd'hui se lire dans le vitrail du chœur de l'église, à côté des noms du Curé Fleck et du Curé Steffan. Qu'est-ce qui lui a valu une telle faveur, puisque ses dons auraient pu servir à financer d'autres éléments de l'édifice ? Sans doute était-elle une femme pieuse qui a consacré une partie de sa vie à sa foi. Des pages blanches subsistent cependant dans cette histoire que seule l'imagination pourrait remplir aujourd'hui. Sa vie de labeur, la souffrance et la douleur de vivre la disparition de son enfant et de son jeune mari, ne retrouve-t-on pas cela en partie dans les symboles représentés dans le vitrail, la croix, la mort ? Le choix du sujet du vitrail, Marie-Madeleine, avait-il été décidé d'avance ou créé en fonction de la donatrice, Magdalena ?

Mais seuls un nom et une image subsistent aujourd'hui et perpétuent sa mémoire ainsi que celle de sa fille, nommée aussi Magdalena, qui n'a pas vécu.

Les hommes vivent et meurent. L'art, ici celui du vitrail, est un des rares moyens qui permet vraiment de leur garder une présence parmi nous. Et l'art en question est quelque chose de très fragile, puisque fait avec du verre, comme la vie. Il parait que, lors de la deuxième guerre mondiale, une bombe ou un obus était tombé près du chœur de l'église ou l'avait même touché. A quelques décimètres ou centimètres près, les vitraux auraient disparu à jamais.

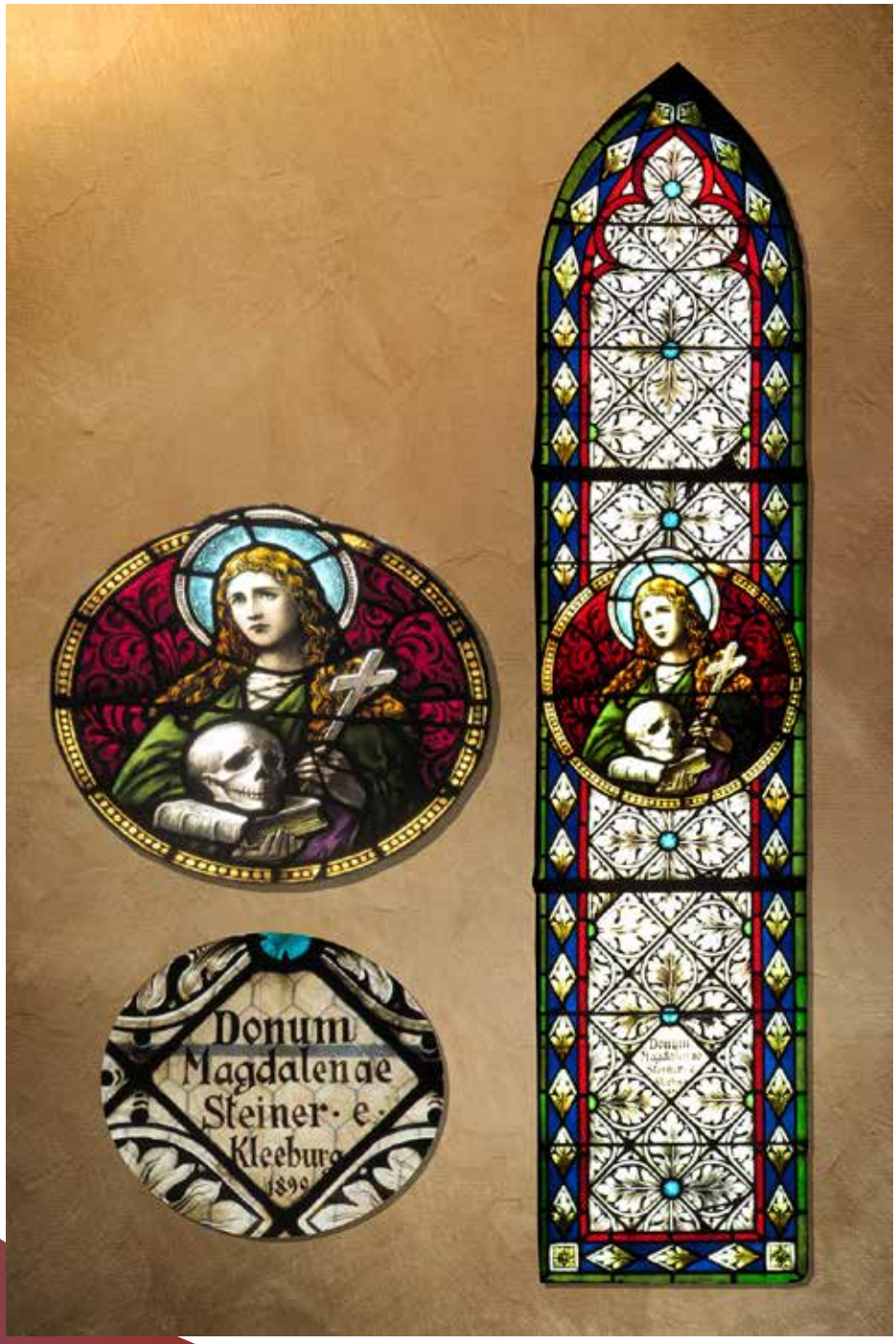
Et, pour terminer, les derniers mots d'un très beau texte de Charles Baudelaire, intitulé Les fenêtres : « Es-tu sûr que cette légende soit la vraie ? ». Qu'importe ce que peut être la réalité placée hors de moi, si elle m'a aidé à vivre, à sentir que je suis et ce que je suis ? »

René SORGIUS

Sources

- Archives du département du Bas-Rhin.
- Le patrimoine des communes du Bas-Rhin (éd. Flohic, 1999).
- Le pays de Wissembourg (éd. ID L'Edition, 2004).
- Vie des Saints et des Bienheureux, Baudot et Chaussin (Librairie Letouzey et Ané, 1935).
- Montage photographique, Studio Clin d'œil, Wissembourg.

Je remercie Madame Sylvie Ball pour sa contribution photographique et Messieurs Serge Strappazon et Christophe Ball pour leur soutien.



Recette de l'école de Cleebourg

GALETTES DE POMMES DE TERRE AU SAUMON MARINÉ

Recette de Katia THEILMANN

Pour les galettes

- 1 kg de pommes de terre
- 2 gros oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 œuf entier+ 1 jaune
- 80 g de farine
- 1/2 cuillère à café de sel + poivre
- 5 cuillères à soupe d'huile d'olive

Pour le saumon mariné :

- 16 tranches (petites) de saumon fumé
- 2 cuillères à soupe de citron vert
- 1 cuillère à soupe d huile d'olive
- 2 cuillères à café d'huile de noisette
- 12 graines de coriandre
- 12 baies roses
- 4 brins d'aneth
- sel + poivre
- film alimentaire







- Une heure avant, préparer le saumon. Étaler une tranche de saumon sur un plat. Mélanger le jus de citron vert avec les huiles et en badigeonner le saumon. Parsemer des aromates, couvrir de film alimentaire et placer au réfrigérateur pendant au moins 1 heure.
- Préparer les galettes. Eplucher et râper les pommes de terre. Rajouter les ingrédients de même que les oignons éclatés. Mélanger le tout dans un saladier à l'aide d'une spatule. Essorer le trop plein de liquide dans un torchon propre si besoin avant de façonner des galettes et de les cuire.
- A l'aide de deux cuillères, façonner des galettes ou encore dans la paume de votre main.
- Les faire dorer à la poêle, à feu doux environ 4 mn par face.
- Présenter les galettes de pomme de terre dans les assiettes et disposer les tranches de saumon (marinées) égouttées et légèrement plissées.
- Décorer avec un peu d'aneth.

Gastronomie locale

Un seul objectif : préserver la pérennité de la « vraie » tarte flambée

Marc Urban a acquis le restaurant S'Basestuebel et le corps de ferme attenant début 2020 de l'ancienne propriétaire Monique Knaebel. Il propose de la tarte flambée le week-end et les soirs de jours fériés. Et lundi 23 mai, il est devenu Maître de la Confrérie du véritable Flammkueche d'Alsace.

Pour garantir à ses clients une tarte flambée de qualité, il vient d'intégrer la Confrérie du véritable Flammkueche d'Alsace, dont le siège se situe à Saessolsheim. De nombreux invités étaient présents, des amis, des entrepreneurs, des fournisseurs et des élus, tous ont pu déguster la fameuse tarte flambée estampillée autour du verre de l'amitié de la cave de Cleebourg.



Graphisme et impression : Medialogik France SARL, Drachenbronn. Dépôt légal à parution

Mairie : 65 rue Principale, 67160 Cleebourg
03 88 94 52 23 - Email : mairie.cleebourg@wanadoo.fr
Site internet : www.cleebourg-bremmelbach.fr
Permanences : lundi de 19 à 21 heures et jeudi de 8 à 11h